

Direction générale mobilité et routes  
Département des infrastructures et des  
ressources humaines  
Avenue de l'Université 5  
1014 Lausanne

Lausanne, le 11 juin 2015

U:\1p\politique\_economique\consultations\2015\POL1520\_horaires2016.docx  
PHG/ama

### ***Projet d'horaire 2016 des transports publics***

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien pris connaissance de votre invitation du 22 mai dernier à répondre à la consultation relative à l'horaire 2016 des transports publics. Nous avons formulé une prise de position concernant la desserte de Nyon via le site [www.projet-horaire.ch](http://www.projet-horaire.ch).

Depuis l'entrée en vigueur de l'horaire 2013, l'Intercity Bienne-Genève ne fait plus que deux haltes le matin à Nyon, alors que les arrêts étaient jusqu'alors systématiques, toutes les heures. Il n'y a également plus que deux arrêts le matin dans le sens Genève-Bienne. Il s'agissait d'une première dégradation de la desserte de ce pôle économique, mais ces quelques arrêts permettaient au moins de répondre, en début de journée, aux attentes de nombreux employés du nord-vaudois qui travaillent dans les entreprises nyonnaises. Dans le sens inverse, se sont les étudiants de la région nyonnaise à la HEIG-VD qui sont prétextés.

L'horaire 2016 soumis à consultation prévoit maintenant de supprimer ces quatre arrêts, une seule halte étant conservée, le soir à 21h23. La CVCI demande, au minimum, d'en rester à la situation actuelle (quatre arrêts d'ICN en tout le matin, deux dans le sens Yverdon-Genève et deux dans le sens Genève-Nyon). L'idéal serait de revenir à la situation qui prévalait jusqu'en décembre 2012, avec une cadence horaire de l'ICN Bienne-Genève à Nyon.

Par la même occasion, nous attirons comme l'an dernier votre attention sur la desserte de Palézieux, à destination de Genève et de Berne, elle aussi lésée depuis l'horaire 2013. La réintroduction de l'arrêt systématique, à chaque heure, de l'Interregio (IR) Lucerne-Genève, est hautement souhaitable. La gare de Palézieux voit transiter 1 million de passagers par an. De nombreux habitants établis dans cette localité et dans les communes avoisinantes travaillent à Genève et doivent désormais consacrer une heure de trajet quotidien en plus par rapport à la situation qui prévalait il y a trois ans.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint

Philippe Gumy  
Responsable communication